

L'ÉCO

de la semaine

31 mai - 4 juin 2021

Financement – La BAD satisfaite de ses projets	3
Accord de pêche : Séances de négociation avec l’Union européenne	3
Reprise des exportations: veiller à la sécurité sanitaire dans les entreprises franches	4
Réhabilitation de la RN9 : Accélération des travaux de Bevoay jusqu’à Manja	4
Filière tabacole – Le poids des mégots sur la balance fiscale	5
Vakinankaratra: un colloque dédié au développement rural	5
Métiers de l’automobile: des opportunités de travail pour les jeunes	6
Événement : Lancement réussi pour l’e-FIM	6
Retour progressif à la normale : Une bouffée d’oxygène pour les entreprises	6
Ressources halieutiques – Les crabes de Morombe disparaissent	6
Filière chocolat : Une grande opportunité pour entreprendre	7
Artisanat: Label « Netsy » pour les raphias du CMK	7
Secteur énergie : les risques de corruption, à prévenir	8
Accord de pêche – UE: Madagascar peut encaisser jusqu’à 40 millions d’euros	8
Ambassade de France : Soutien aux jeunes entrepreneurs	8
Transport aérien – Statu quo chez Air Madagascar	8
Pêche crevettière: les petits pêcheurs affichent leur inquiétude	9
Programme ODOF : Appui aux entrepreneurs dans la région Boeny	9
Melaky: vers une relance de la pêche artisanale	9
Infrastructures routières – Le long pont de Mangoky prévu en 2023	10
Billets de banque: les anciennes coupures, échangeables jusqu’au 30 juin	10
Baisse du nombre de nouveaux établissements formels	10
Création d’entreprises : Digitalisation des procédures avec la plateforme Orinasa	11
Procédures de dédouanement : l’accès aux biens de secours à faciliter	11
Environnement – Évacuation autorisée pour les bois ordinaires	11
Défis énergétiques: pousser l’accès à l’électricité, passer à l’énergie renouvelable	12
Non rapatriement de devises – Vingt-six entreprises dans le collimateur de la Justice	12
OMNIS 45 ans : Vers la valorisation des potentialités énergétiques	12
Pandémie de Covid-19 - « La recherche de financement extérieur devient difficile » dixit le ministre de l’Economie et des Finances	13
Fin de confinement: le tourisme se prépare à la reprise	13
Webcup : 221 participants pour l’événement de l’Océan Indien	13
Télécommunications : La mauvaise gouvernance dénoncée par les opérateurs	14
Entretiens routiers: plus de 230 entrepreneurs laissés pour compte	14
Lantosoa Rakotomalala, ministre de l’Industrie, du Commerce et de l’Artisanat – « Quand on est leader, il faut faire une « offensive market »	15
Conseil National de la Vanille – Clé de voûte de la régulation de la filière ?	16
Région Boeny : vers une revalorisation de l’artisanat	16
Analamanga: renvoi massif à la Jirama	16
Max Fontaine, représentant de Madagascar sur le climat et la jeunesse : “On ne va pas tout le temps suivre les ordres”	17

Financement – La BAD satisfaite de ses projets

L'EXPRESS DE MADAGASCAR | 31 MAI 2021

Depuis plusieurs années, la Banque Africaine de Développement est un partenaire important et régulier de Madagascar. La BAD est également satisfaite des projets réalisés à Madagascar.

Malgré un contexte compliqué marqué notamment par la pandémie de Covid-19, la Banque africaine de développement (BAD) estime que la mise en œuvre de sa stratégie-pays pour Madagascar a permis de réaliser des progrès importants dans plusieurs domaines, en particulier les transports, l'énergie et l'agriculture. Et l'institution financière dirigée par Akinwumi Adesina pense pouvoir encore mieux faire pour les cinq prochaines années. À noter que la stratégie actuelle de la Banque africaine de développement pour Madagascar arrive à terme, à la fin de cette année 2021. Selon cette institution financière, elle visait notamment à soutenir les efforts du pays pour éliminer les contraintes structurelles à travers deux piliers : le développement des infrastructures d'énergie et de transport pour soutenir la croissance inclusive, et le soutien à la transformation de l'agriculture et au développement de l'industrie.

L'évaluation des résultats apportés par les projets financés par la BAD continue suite aux consultations organisées, du 17 au 26 mars dernier en visioconférence, dans le cadre de la préparation de la note de diagnostic-pays, du rapport d'achèvement du Document de stratégie-pays 2017-2021 et du nouveau DSP pour la période 2022-2026.

La mission de la BAD qui s'occupe du dossier Madagascar est conduite par le directeur du bureau-pays de la Banque à Madagascar, Adam Amoumoun. Ces derniers mois, ce dernier a multiplié les rencontres avec des représentants de la Présidence de la République, de la Primature, du ministère de l'Économie et des finances, des ministères sectoriels, des institutions étatiques clés, des



Akinwumi Adesina, le président de la BAD.

acteurs de la société civile et du secteur privé ainsi que des partenaires au développement dans le pays.

Tout sur le Plan Émergence

À remarquer en outre que la BAD est très active au sein de la plateforme qui rassemble plusieurs bailleurs de fonds et dont le but est d'appuyer le gouvernement malgache dans la mise en œuvre des réformes nécessaires à l'amélioration de l'environnement des affaires dans le pays.

Pour Adam Amoumoun, la nouvelle stratégie qui sera appliquée s'arrimera avec l'engagement de la Banque à accompagner les autorités malgaches pour la mise en œuvre du Plan Émergence de Madagascar. Selon lui, le nouveau DSP doit « s'inscrire dans la mise en œuvre du Plan Émergence, tout en mettant l'accent sur une relance rapide de la Grande île afin de la positionner sur une trajectoire de croissance économique forte et partagée ».

De son côté, le ministre de l'Économie et des finances, Richard Randriamandrato, Gouverneur de la Banque africaine de développement à Madagascar, salue les efforts de la Banque qui ont permis de financer des projets structurants dans l'île en matière d'infrastructures de transport, d'énergie et d'agriculture. Il a appelé la Banque à « continuer de capitaliser ses avantages comparatifs dans le cadre du DSP 2022-2026 ». Le

membre du gouvernement a également souligné la qualité de la collaboration, qui a permis une meilleure utilisation des ressources concessionnelles de la Banque pour mobiliser des cofinancements et soutenir la mise en œuvre de projets d'investissements.

Selon le dernier rapport, le portefeuille actif de la BAD à Madagascar est composé de dix-neuf opérations du secteur public. Le montant des engagements en cours s'élève à près de 567,15 millions de dollars américains. Le portefeuille couvre la quasi-totalité des secteurs clés du développement économique du pays, à savoir l'énergie (33,1%), l'agriculture (25,6%), le transport (24,2%) et l'industrialisation (8,1%).

Mais la coopération entre la BAD et Madagascar n'est pas exempte de difficultés. Citons, parmi celles-ci, les problèmes liés à la mobilisation de la contrepartie nationale, aux études de faisabilité qui ne satisfont pas toujours les techniciens de la Banque et la lenteur des procédures pour la ratification des accords de prêts et de dons et de passation des marchés. La BAD estime également qu'il faudrait davantage de réactivité dans la mise en place des équipes de projets et au suivi de la mise en œuvre du plan d'amélioration de la performance du portefeuille.

Plusieurs pistes d'amélioration ont été mises sur la table lors des différents échanges entre les parties. Des solutions qui devraient aussi déboucher sur une hausse globale du niveau de financement de la BAD au profit de la Grande île. À savoir qu'un plan d'amélioration de la performance du portefeuille a déjà été présenté et validé par toutes les parties prenantes lors de la revue, en mars dernier.

Accord de pêche : Séances de négociation avec l'Union européenne

ANTSA R. | MIDI MADAGASIKARA | 31 MAI 2021

Madagascar compte défendre ses intérêts, dans le cadre de l'Accord de pêche à conclure avec l'Union Européenne. Le rapport du Conseil des ministres du 26 mai dernier a noté que l'État malagasy est représenté par le ministère des Affaires étrangères, le ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, ainsi que par l'APMF (Agence Portuaire Maritime et Fluviale), durant les négociations avec la délégation de l'Union européenne, pour la révision de l'Accord de pêche sur les ZEE (Zone économique exclusive). Des discussions se sont tenues les 27 et 28 mai derniers. Pour la partie malgache, les objectifs cités consistent à faire respecter la souveraineté nationale de Madagascar dans les zones de pêche marines

malgaches ; à promouvoir le développement du secteur de la pêche ; à réviser les conditions fiscales des activités des bateaux de pêche européens suivant le nouveau régime fiscal défini lors du Conseil des ministres du 2 mai 2021, relatif à la redevance à charge des armateurs ; ainsi qu'à limiter le nombre de bateaux autorisés à opérer dans les zones marines malgaches. À noter que les accords de pêche entre Madagascar et l'Union européenne régissent les activités des navires européens dans la ZEE. Révisés à plusieurs reprises depuis plus de trois décennies, ces accords s'inscrivent dans une optique gagnant-gagnant, pour les deux parties.

Reprise des exportations: veiller à la sécurité sanitaire dans les entreprises franches

ARH | LES NOUVELLES | 31 MAI 2021

Les opérations d'exportation des entreprises franches reprennent progressivement sur le marché international, malgré la crise sanitaire. Il est toutefois primordial de veiller à la sécurité sanitaire du personnel.

Les entreprises franches essaient peu à peu de retrouver les rythmes des activités d'avant la crise sanitaire. Selon le Groupement des entreprises franches et partenaires (GEFP), 40% des activités ont cessé l'an passé et 3 % des entreprises textiles ont fermé leurs portes. Celles qui opèrent dans le domaine de l'informatique, en particulier les call-centers, ont toutefois été épargnées par la crise puisqu'elles ont continué à travailler même durant les périodes de confinement.

Le marché international s'ouvre actuellement. Ce qui donne un nouveau souffle aux entreprises, comme le constate Hery Lanto Rakotoarisoa, président du GEFP.

«Le marché européen est aujourd'hui ouvert. Celui de l'Afrique du Sud, pays vers lequel Madagascar exporte des quantités de produits assez importantes, avance considérablement dans sa campagne de vaccination... Ces signes de reprise constituent pour nous un facteur important, notamment en matière d'exportation», a-t-il indiqué.

Projet Fonds Vision Zéro

Un besoin en matériel de protection a effectivement été ressenti au niveau des entreprises pour faire face à la pandémie de Covid-19. En effet, bien que la campagne de vaccination ait déjà commencé à Madagascar, les gestes barrières doivent toujours être respectés.

«Afin d'honorer les délais de production et de livraison et surtout d'assurer la qualité de nos productions, nous, entreprises, sommes tenues avant tout, d'avoir du personnel en sécurité et en bonne santé», a soutenu Hery Lanto Rakotoarisoa. Il a également affirmé sa volonté de collaborer avec l'Etat pour importer des vaccins au profit des travailleurs des entreprises franches qui comptent plus de 200.000 employés.

Le projet Fonds Vision Zéro (VZF II) de l'Organisation internationale du travail (OIT) soutient le monde du travail malagasy et plus particulièrement les acteurs de la chaîne d'approvisionnement du textile et du BTP pour riposter contre le Covid-19. Grâce à un financement accordé par l'Allemagne à travers son ministère



fédéral de la coopération économique et du développement (BMZ), des actions spécifiques sont menées depuis septembre 2020 pour prévenir et/ou réduire la propagation du virus dans les lieux de travail.

A travers ce projet, le bureau de l'OIT à Madagascar a remis vendredi du matériel de protection aux services médicaux du travail au niveau du GEFP, de la Conférence des travailleurs de Madagascar (CTM), ainsi qu'aux inspecteurs et contrôleurs de travail. L'objectif est de renforcer les efforts déjà engagés afin de protéger la vie des travailleurs et des travailleuses et soutenir la reprise, sinon, la poursuite des activités.

Réhabilitation de la RN9 : Accélération des travaux de Bevoay jusqu'à Manja

ANTSA R. | MIDI MADAGASIKARA | 31 MAI 2021

Plus d'engins, d'équipements et de main d'œuvre sont en service sur la RN9, pour accélérer les travaux routiers sur l'axe reliant Bevoay et Manja. Cette route de 80 km sera bitumée et permettra de relancer l'économie à fort potentiel de la région.

Le délai d'exécution devra être respecté. C'est ce qu'a déclaré le ministre de l'Aménagement du territoire et des Travaux Publics, Hajo Andrianainarivelo, lors d'une descente sur terrain pour constater de visu l'avancement des travaux de réhabilitation de la Route nationale N°9, reliant Toliara à Morondava. D'après les informations, un retard a été enregistré, pour le Lot N°2 qui commence à Bevoay au PK 194+730 jusqu'à Manja au PK 274+844, à cause des contraintes imposées par la situation sanitaire. « Nous avons discuté avec les partenaires et l'entreprise chargée de la réalisation des travaux. Des efforts sont menés pour rattraper le retard. Deux objectifs principaux doivent être atteints. Dans un premier temps, les points noirs doivent être traités avant l'arrivée de la saison des pluies, afin de garantir une circulation sans coupure. Ensuite, les travaux doivent se poursuivre rapidement, en assurant

la qualité, pour que les travaux soient achevés avant la date limite prévue vers la fin du premier semestre de 2023 », a affirmé le ministre de tutelle. Pour sa part, le coordinateur du PACFC (Projet d'aménagement de corridors et de facilitation du commerce) Ando Nantenaina Razafimahefa a noté que des instruments spécifiques ont été utilisés pour examiner les pierres et autres matières premières à utiliser, afin d'assurer la qualité des réalisations. « Des essais techniques en laboratoire ont ensuite été effectués sur ces matériaux pour garantir leur qualité », a-t-il précisé.

Émergence

La route Bevoay - Manja sera goudronnée, selon les informations officielles. La semaine dernière, 15% des travaux étaient déjà achevés. « Outre la réfection de la RN9, des travaux connexes sont également mis en œuvre avec l'appui financier de la BAD

(Banque africaine de développement), pour aider les Collectivités territoriales décentralisées dans leurs actions pour le développement. Cela concerne les infrastructures tels que les hôpitaux, les centres socioculturels, etc. bref, des projets élaborés suivant les besoins des communautés locales. Il y a également des routes de raccordement vers les différentes communes », a cité le ministre Hajo Andrianainarivelo. Certes, les enjeux sont énormes car ce projet répond à l'ambition de Madagascar en quête de l'émergence, grâce à la promotion de la riziculture pour l'autosuffisance alimentaire. Manja et ses zones environnantes étaient considérées comme des zones rouges en insécurité, mais avec la nouvelle route et le fort potentiel en production agricole, ces zones deviendront un grenier pour les produits alimentaires, selon les autorités locales.

Filière tabacole – Le poids des mégots sur la balance fiscale

ERIC RANJALAHY | L'EXPRESS DE MADAGASCAR | 31 MAI 2021

Aujourd'hui c'est la journée mondiale anti-tabac. Où les débats se focalisent sur les effets nuisibles de la cigarette sur la santé publique. Mais derrière l'écran de fumée, des milliards d'ariary pour le fisc.

Une hécatombe. huit mille trois cents personnes meurent chaque année des effets nocifs, directs ou induits, du tabagisme dans le pays, selon les indications de l'OMS Madagascar. Fumeurs actifs ou passifs, ce nombre représente dix fois plus que celui des victimes du coronavirus en une année de pandémie. Avec des millions de dollars des bailleurs de fonds pour évincer la Covid-19. Mais la filière, aussi décriée soit-elle par des militants « invétérés » de la société civile pour son caractère « malsain », si l'on peut dire, assure une recette fiscale importante, sinon vitale pour l'État. Pas moins de 10% de l'ensemble, selon des statistiques disponibles au début des années 2000. Ce qui a augmenté, certainement, depuis cette évaluation plus qu'évasive.

La société d'envergure et de dimension internationale, présente sur le marché, qui englobe et gère les chaînes de valeurs autour du réseau tabacole, de la matière première aux produits finis- plantation- préparation- conditionnement manufactures-distribution et vente de cigarettes a affirmé avoir versé 302 milliards d'ariary à la caisse de l'État en 2018. Elle a prévu de rehausser cette contribution financière à 1000 milliards d'ariary pour les trois exercices à venir.

Manne financière. Il se peut que



Les fumeurs sont de grands contribuables de l'État.

la crise sanitaire consécutive à la propagation du coronavirus de 2020 jusqu'à aujourd'hui, ait eu raison de cette bonne volonté. Un haut responsable de ce conglomérat tentaculaire a aussi révélé que l'État, au-delà de ses impôts et taxes, à travers sa participation au capital à hauteur de 30%, avec ses bras financiers, a perçu 9,5 millions d'euros sur la période 2015- 2017 sous forme de dividendes. Conscients de cette manne financière à portée de main, ceux qui ont élaboré le projet de loi de finances 2020, adopté les yeux fermés par la majorité des députés, ont imposé un droit d'accise de 1390 ariary par paquet de cigarette. L'État va en récupérer 15 milliards d'ariary de bonus fiscal.

La société constate que l'interdiction de la publicité, la suppression des insignes sur les paquets de cigarettes, remplacées par des images terribles des éventuelles conséquences de l'addiction aux tiges sur la santé humaine, n'ont

pas affecté outre mesure son chiffre d'affaires. Elle a même renforcé son circuit de distribution par l'installation de nouvelles agences commerciales. De leur côté, des épiciers de quartiers avouent que la vente de « clopes » constitue une grosse part de leur fonds de roulement, au jour le jour.

Il est aussi vrai que la cigarette électronique, en vogue dans les pays développés, n'a pas encore eu le succès escompté ici. À part quelques nantis, abandonnant la traditionnelle pipe, un mode ringard, le tube à vape n'a pas drainé la foule des accros. D'autant que les adolescents sont les plus fidèles des clients, la population malgache en offre un inépuisable vivier. Autant dire que la lutte contre le tabagisme risque d'être de longue haleine. Qu'il soit accusé d'être cancérigène.

À part l'aspect fiscal, les multiples activités liées à l'industrie du tabac à chiquer ou de cigarettes à fumer, génèrent de nombreux emplois permanents et saisonniers, faisant vivre plusieurs familles. Ne serait-ce que la tabaculture. Pour avoir un ordre d'idée, 21 660 planteurs ont été recensés en 2003. La nette diminution de la production 2625 tonnes en 1982, 1484 en 2001 et 679 en 2002, a abouti à la réorganisation du travail à la base. Pour plus de rentabilité.

Vakinankaratra: un colloque dédié au développement rural

ARH | LES NOUVELLES | 31 MAI 2021

Un colloque dédié au développement rural a été organisé vendredi dans la région Vakinankaratra, sous l'égide des membres du Sénat et en présence des maires et conseillers communaux ainsi que des opérateurs du secteur privé de la région. Les participants ont discuté des projets de développement rural dans une vision de redressement de l'économie, surtout face à la crise sanitaire.

Les maires, conseillers communaux ainsi que les autorités étatiques connaissent mieux les problèmes rencontrés au niveau de chaque collectivité décentralisée. Etant donné que la majorité de la population de la région Vakinankaratra vit de l'agriculture, son économie dépend en majorité de ce secteur. Mais, la pandémie de Covid-19 ne l'a malheureusement pas épargnée.

« Il est actuellement difficile pour les producteurs de la région de se procurer des engrais. A cela s'ajoute la difficulté d'acquisition des pesticides, tant pour les cultures que pour le bétail », a indiqué Baina, maire d'Andranomanelatra, à l'occasion de ce colloque. Les participants ont par ailleurs évoqué les problèmes d'insécurité, de nonaccès à l'électricité, ou encore les difficultés d'adduction d'eau surtout en milieu rural.

En effet, le Sénat ne se limite pas à sa mission de législateur, mais se doit également de veiller au développement au niveau des communes. Et d'après Dina Rajaonarison, conseiller du président du Sénat chargé du Développement, « Nous avons cherché des solutions à ces problèmes. Les résolutions



adoptées durant ce colloque seront effectivement étudiées au niveau du Sénat en vue de leur concrétisation ».

Un comité d'élaboration des projets sera mis en place dans les meilleurs délais. Les actions menées dans la région Vakinankaratra constituent un projet pilote mais d'autres activités seront menées dans d'autres régions.

Métiers de l'automobile: des opportunités de travail pour les jeunes

ARH | LES NOUVELLES | 31 MAI 2021

Peu de centres de formation se spécialisent aujourd'hui dans la mécanique automobile suivant les besoins actuels du marché et encore moins pour la mécanique des poids lourds.

Partis de ce constat, Materauto et Bosch Car Service ont organisé vendredi le «Salon des métiers Bosch by Materauto» pour donner une opportunité aux personnes à la recherche d'emploi de déposer leur candidature grâce à un «speed-recruiting». Durant cette journée, une visite des ateliers, des centres et plateforme de formation de la société a été organisée.

«L'objectif de l'événement consiste à présenter les différents métiers existants au sein dudit concessionnaire permettant surtout aux jeunes d'avoir une connaissance assez large des métiers de l'automobile, en plus de l'opportunité de recrutement», a expliqué Hajo Miora Rambinitsoa, responsable gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) de Materauto.

«Nous avons également donné l'occasion aux intéressés de déposer les dossiers pour un appel à projets d'innovation pour l'environnement, des projets que l'entreprise pourrait réaliser



afin de contribuer à la préservation de l'environnement», a fait également savoir Rija Rakotoson, directeur des Ressources humaine de Materauto.

Événement : Lancement réussi pour l'e-FIM

R. EDMOND | MIDI MADAGASIKARA | 1^{er} JUIN 2021

Lancement réussi pour le salon virtuel e-Fim. Le premier jour d'ouverture a enregistré la visite d'entreprises internationales venant d'Allemagne, de Finlande, de France, du Japon, de La Réunion (France), de Tchécoslovaquie, des USA, ainsi que des sociétés locales originaires d'Antananarivo, de Fianarantsoa, de Tamatave et de Tuléar. On rappelle que l'e-FIM a pour ambition de devenir le portail premium et exclusif du secteur privé actif à Madagascar ou souhaitant investir à

Madagascar. En développement permanent, tous les services utiles et nécessaires à l'amélioration des performances commerciales, à la perception positive du climat des affaires et à l'instauration d'une réelle confiance dans la pratique du business dans la Grande Île, seront à la portée de tous les entrepreneurs et bien entendu des consommateurs. Notons que l'e-FIM précède l'ouverture de la version présentielle de la FIM, prévue le 9 Septembre 2021.

Retour progressif à la normale : Une bouffée d'oxygène pour les entreprises

CLAUDIA R. | MA-LAZA | 1^{er} JUIN 2021

L'annonce faite par le président de la République sur le retour progressif à la normale des activités apporte une bouffée d'oxygène aux entreprises et aux activités économiques, de l'avis du président du Groupement du Patronat Malagasy FIVMPAMA « Fivondronan'ny Mpandraharaha Malagasy », Andrianavalomanana Razafiarison.

A partir du vendredi 04 juin, il sera désormais possible de circuler d'une province à une autre avec l'ouverture des régions et la reprise des activités des transports régionaux et nationaux, tout en respectant les mesures sanitaires. «Cela permettra une circulation des



biens, des personnes et de la monnaie » a-t-il souligné.

En revanche, les frontières restent encore fermées aux vols internationaux. Pour le national, le président du FIVMPAMA préconise que des tests

antigéniques soient effectués à tous passagers des vols de Tsaradia, aussi bien au départ qu'à l'arrivée. Il préconise d'en faire autant pour les vols internationaux, dès l'ouverture des frontières. Andrianavalomanana Razafiarison estime que ce sont les efforts conjoints de l'Etat et des citoyens qui ont abouti à réduire les cas positifs au coronavirus. « Au quotidien, il ne devrait y avoir aucun relâchement dans le respect des gestes barrières, que ce soit sur les lieux du travail ou en dehors. Les efforts individuels fournis par tout un chacun auront des impacts sur la communauté. » a-t-il conclu.

Ressources halieutiques – Les crabes de Morombe disparaissent

MIRANA IHARILIVA | L'EXPRESS DE MADAGASCAR | 1^{er} JUIN 2021

Les pêcheurs, dont le plus grand nombre se trouve sur le littoral nord-ouest de la région Atsimo Andrefana, se plaignent. « Il n'y a plus de crabes. La taille minimum autorisée à la capture est de 11cm alors que nous ne trouvons plus que des petits crabes, allant jusqu'à 8 ou 6 cm » explique l'un d'eux. « Les crabes de grande taille ne se trouvent plus dans les mangroves ou les rochers comme ce qui s'est passé il y a quelques années. Ces crustacés ont migré au large ou vers les grandes embouchures. Nos pêcheurs n'ont pas les moyens de les cueillir en bateau ou avec un autre engin de pêche. Ils marchent dans les eaux de mangroves pour les cueillir à l'aide de crochets » détaille Adolphe Faralahy, collecteur. De novembre à mai, un pêcheur arrive à capturer dix kilos de

crabes par jour en moyenne. Mais actuellement, s'ils peuvent trouver deux kilos, c'est déjà une grande chance. A partir de ce mois jusqu'en septembre, ils obtiennent à peine quatre ou cinq kilos par pêcheur. Au début du mois de mai, une grande société de collecte et d'exportation de crabes a été sanctionnée car une tonne de crabes en phase d'exportation a été déclarée par les autorités, ne respectant pas les normes. La taille des crustacés était inférieure à 11cm. Les ressources tendent à disparaître et la situation des pêcheurs devient de plus en plus précaire avec l'ouverture déjà repoussée de la pêche pour cette campagne 2020-2021. La pandémie a également impacté la pêche car les sociétés étrangères ont suspendu les commandes.

Filière chocolat : Une grande opportunité pour entreprendre

NAVALONA R. | MIDI MADAGASIKARA | 1^{er} JUIN 2021

Les activités des chocolatiers, même à l'échelle artisanale, sont désormais reconnues comme étant un métier à part entière autant que la pâtisserie et la restauration.

Une grande opportunité s'offre ainsi à tous ceux qui désirent entreprendre dans la filière chocolat à Madagascar, qu'ils soient profanes ou tout simplement passionnés. En effet, la première école de formation d'artisans chocolatiers dénommée Chocolaterie École Edenia, qui a été mise en place dans le pays, par l'association ASASOA France-Madagascar, dispose du meilleur atout pour les forger à se professionnaliser dans ce métier. « Outre la formation de formateurs, nous offrons également des types de formation professionnelle permettant aux apprentis de découvrir tous les processus de valorisation des fèves de cacao jusqu'à la fabrication des tablettes et des différentes formes et variétés de chocolats ». Achille Rajerison, le directeur de cette chocolaterie école, l'a expliqué lors d'un grand événement intitulé « Rendez-vous des amoureux du chocolat » qui s'est tenu la semaine dernière au centre commercial Arkadia à Analakely.

Apporter des innovations. Il est à rappeler que cet organisme dispose d'un laboratoire équipé selon les normes internationales pour toutes les formations pratiques des futurs artisans chocolatiers. « Même les enfants peuvent le découvrir dans le cadre d'un atelier émotion organisé systématiquement à l'école. Ils fabriquent eux-mêmes leurs propres chocolats pour ensuite les apporter chez eux », a-t-il poursuivi. Des séances

de démonstration ont, d'ailleurs, eu lieu dans le cadre de cet événement, sans oublier la vente-exposition des produits finis réalisés par les formateurs de la Chocolaterie École Edenia, et qui ont servi de cadeaux à l'occasion de la célébration de la fête des mères. « Nous ne cessons également d'apporter des innovations en valorisant les produits du terroir, surtout les fruits, en vue de fabriquer des chocolats exceptionnels. On utilise, entre autres, des pâtes de gingembre, des gelées de fruits ou des confitures de barbadine, de physalis, de mûres, de groseilles de Ceylan, de l'ananas et du melon dans la production des chocolats sous différentes formes. Ce sont des produits faits-maison. En effet, j'adore tout ce qui est manuel. Plus tard, j'envisage même de sculpter du chocolat étant donné que la poterie et la céramique me passionnent aussi. », raconte Emma Andriantsimahafotsy, un membre administratif de la Chocolaterie École Edenia.

Accompagner les porteurs de projet. Il est à noter que de nombreux apprentis se sont inscrits lors de cet événement pour suivre des formations au sein de cet organisme qui est désormais membre de la Confédération du Tourisme de Madagascar. Dans la même foulée, le CEERE (Club des Entrepreneurs Étudiants des Rendez-vous des Entrepreneurs), un des participants, s'engage à accompagner les porteurs de projets et les futurs



Des ventes - expositions de chocolats ont eu lieu lors du « Rendez-vous des amoureux du chocolat » à l'Arkadia à Analakely.

entrepreneurs, via un système de réseautage, pour se lancer dans la filière chocolat, entre autres. Quant à la société Ethanolab, elle y a partagé ses expériences en matière de diversification de produits allant de la fabrication de l'éthanol pur jusqu'à la présentation d'une variété de rhum arrangé 100% naturel. D'autres clubs et associations comme l'IKM, le Club de taekwondo Lion School, le club de rameurs et le club de tennis de table, y ont également été présents. Leur point commun, à tous, étant de former les jeunes. Et en ce qui concerne le CLAC (Club des Amoureux du Chocolat de Madagascar), « nous voulons mettre en valeur la relation entre le chocolat et la santé, grâce à la présentation des produits anti-covid, d'une part, ainsi qu'entre le chocolat et le bien-être à travers l'exposition des produits de beauté, d'autre part », a évoqué le Dr Evelyny Ravahiarivony, présidente de ce club. Divers lots ont été remis aux visiteurs lors d'un tirage au sort.

Artisanat: Label « Netsy » pour les raphias du CMK

ARH | LES NOUVELLES | 1^{er} JUIN 2021

Des forêts de raphia se sont développées au sein de l'aire protégée du Complexe Mahavavy Kinkony (CMK), à 77 km de Katsepy, Mahajanga. Il y a 10 ans pourtant, les champs de raphia étaient en voie de disparaître, menacés par l'extension constante des rizières. Cette disparition aurait inévitablement conduit à une sécheresse dans la région et une perte de revenus des familles qui vivent de cette filière.

En 2011, Asity Madagascar, le gestionnaire de CMK a débuté un vaste chantier pour revaloriser cette filière. Il sensibilise la communauté à l'importance écologique et économique de cette ressource. Elle est formée à la gestion rationnelle de la ressource (restauration, mise en place de pare-feu, technique de coupe et de séchage)

et à la coloration naturelle ainsi qu'à la transformation des fibres en objets artisanaux.

Depuis 2020, des sacs et des tapis en raphia labellisés « Netsy » font la joie des visiteurs de cette partie de l'île. Ce label garantit l'origine naturelle et un approvisionnement responsable, équitable et respectueux de l'environnement.

Le prix d'achat des fibres de raphia auprès des collecteurs est ainsi passé de 500 à 2.000 ariary/kg en 10 ans et de 3.000 ariary/kg pour la fibre teintée. La filière génère annuellement entre 2 et 6 millions d'ariary pour les communautés. En 2021, 100 ménages répartis dans six associations exploitent le raphia. En contrepartie, ils participent activement à la conservation de cette ressource et



contribuent ainsi à la préservation de l'aire protégée.

Le raphia produit dans la zone est essentiellement écoulé sur les marchés locaux et régionaux, dont une boutique à Mahajanga. Les associations envisagent de se lancer à l'exportation, rechercher de nouveaux circuits de distribution et travaillent à se conformer techniquement aux exigences du marché international.

Secteur énergie : les risques de corruption, à prévenir

RIANA R. | LES NOUVELLES | 1^{er} JUIN 2021

Une nouvelle collaboration dans le secteur de l'énergie. Le ministère de l'Énergie et des hydrocarbures (MEH) a signé une convention de partenariat avec le Bureau indépendant anticorruption (Bianco), la Friedrich-Ebert-Stiftung (FES) et le projet Promotion de l'électrification rurale par les énergies renouvelables de la coopération allemande GIZ, le 21 mai afin de mieux prévenir les risques de corruption dans le secteur. La nouvelle convention durera jusqu'en mars 2022. Elle permettra de mettre en œuvre le projet « Transparence et anti-corruption dans le secteur électricité à Madagascar » (TACSE-M). Défini d'un commun accord, un plan d'action suivant la nouvelle approche de la lutte anti-corruption adoptée par le Bianco, dénommé « Mode opératoire faire-faire » (MOFF), sera appliqué.

« Ce plan d'action recense avec précision les activités communes à réaliser, conformément aux engagements pris par les quatre parties », note un communiqué conjoint publié, hier. Et d'ajouter que la convention « vise à réduire les pratiques corruptives dans le secteur électricité, afin de booster sa productivité, donner plus de sécurité aux



investissements et permettre aux usagers de bénéficier d'un service public de meilleure qualité ».

Pour ce faire, les signataires comptent faciliter réciproquement les actions, par le biais de la fluidification du circuit et du partage des informations nécessaires à la mission de prévention et d'application de la loi. Un Comité technique de suivi (CTS) est mis en place pour superviser la mise en œuvre de cette convention de partenariat.

Accord de pêche – UE: Madagascar peut encaisser jusqu'à 40 millions d'euros

ARH | LES NOUVELLES | 1^{er} JUIN 2021

Les redevances de pêche sont au centre des négociations pour un nouvel accord entre Madagascar et l'Union européenne. Une entente doit être trouvée, d'autant que l'ancien protocole est venu à échéance en décembre 2018. D'après Lucien Ranarivelo, ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche (Maep), les discussions tournent actuellement autour de la révision du

montant des redevances de pêche au thon. « Alors qu'auparavant, les redevances payées par les bateaux européens n'excédaient pas 6 millions d'euros par an, Madagascar peut effectivement encaisser jusqu'à 40 millions d'euros », a-t-il évoqué. Le ministre juge « raisonnable » de limiter cette somme si les bateaux européens exploitant la même filière dans les eaux

territoriales marocaines, paient jusqu'à environ 50 millions d'euros par an.

Les négociations devraient encore prendre quelques mois, a poursuivi Lucien Ranarivelo. En outre, la limitation du nombre de bateaux de pêche autorisés à opérer dans les zones maritimes malagasy figure également au programme.

Ambassade de France : Soutien aux jeunes entrepreneurs

NAVALONA R. | MIDI MADAGASIKARA | 2 JUIN 2021

Un appel à candidature est lancé par l'ambassade de France à Madagascar, dans le cadre de la mise en œuvre du programme Entrepreneuriat - SCAC (Service de Coopération et d'Action Culturelle), à l'endroit des jeunes entrepreneurs et porteurs de projet. La date limite de dépôt des dossiers de candidature en ligne est le 16 juin 2021. En effet, elle renouvelle cette année son soutien à ces jeunes entrepreneurs malgaches en les accompagnant sur une durée de six mois, et ce, à travers la composante 2 de ce programme Entrepreneuriat. L'objectif consiste à structurer les bases de ces entreprises, agir pour la croissance et à grandir au niveau



Une série de formations intensives sera organisée en faveur des bénéficiaires.

local, voire régional et international, en ciblant particulièrement la région de l'Océan Indien et le marché des autres pays africains.

Aide financière

En outre, les entrepreneurs sélectionnés bénéficieront d'une série de formations intensives, ainsi que

d'un accompagnement métier avec des intervenants, des formateurs et des entrepreneurs malgaches et français. Des ateliers et rencontres seront également organisés en leur faveur. Par ailleurs, le programme Entrepreneuriat -SCAC accordera une aide financière destinée à l'assistance technique aux bénéficiaires de l'accompagnement. Il est à noter que trois critères sont imposés pour sélectionner les entrepreneurs bénéficiaires. Il faut être une entreprise malgache formelle et ayant un chiffre d'affaires mensuel supérieur ou égal à 10 millions Ar. Le candidat doit également avoir une ambition de grandir au niveau national voire international, a-t-on appris.

Transport aérien – Statu quo chez Air Madagascar

ERIC RANJALAHY | L'EXPRESS DE MADAGASCAR | 2 JUIN 2021

Le Conseil d'administration et la direction générale ont programmé un chômage technique depuis hier. Mais face à la réticence sinon la virulence du personnel à travers ses délégués, aucune décision dans ce sens n'a été prise, selon une source informée.

Les employés exigent que cette compression touche aussi

les quinze directeurs et les chefs de départements, les mieux payés en termes de salaires et d'indemnités selon eux. Ils suggèrent aussi une baisse de rémunération de 50% pour tous et d'alléger les charges d'exploitation comme la location de voitures trop onéreuse. Le Business Plan du redressement tarde à être mis en branle. S'il avait existé.

Pêche crevettière: les petits pêcheurs affichent leur inquiétude

ARH | LES NOUVELLES | 2 JUIN 2021

La campagne de pêche crevettière sous toutes ses formes est ouverte depuis le 10 mai sur les lieux de pêche dans tout le territoire de Madagascar. La réforme dans la filière annoncée par le ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche devrait être bénéfique pour tous les acteurs concernés. Pourtant, les petits pêcheurs affichent leur inquiétude.

La réouverture de la pêche aux crevettes, après sa fermeture le 7 décembre 2020, a pris plus de retard que d'habitude car en général, cela se fait au mois de mars. Ce retard s'expliquerait entre autres par les différentes procédures liées au projet de réforme de la pêche à Madagascar annoncé par le ministère de tutelle.

Suivant les nouvelles dispositions prises par le gouvernement, la pêche industrielle des crevettes côtières exploitera la zone au-delà de deux milles marins (soit 3,7 km à partir de la plage vers le large), ce qui donne un espace aux petits pêcheurs et permettrait d'atténuer les conflits éventuels d'espace de pêche.

L'inquiétude des petits pêcheurs a toujours été le conflit d'espace avec les grands bateaux industriels : le lieu de pêche est le même, les petits pêcheurs ne peuvent pas rivaliser avec les grands moyens des bateaux pêcheurs et donc les produits capturés correspondent

aux moyens. Le réseau « Mihari » qui rassemble les communautés côtières afin d'accroître leur force et leurs capacités techniques à défendre leurs intérêts, s'est dernièrement interrogé si l'on pourrait espérer de cette réforme la prise en compte des petits pêcheurs. Cependant, ceci doit être appliqué effectivement par toutes les parties, en même temps que toutes les autres réglementations autour de la pêche.

Plaidoyer au nom des petits pêcheurs. Questionné par WWF, Justin Rakotomanahirana, pêcheur à Kivalo, près de Morondava, confirme que c'est un soulagement pour lui et ses amis pêcheurs de ne pas voir de bateau roder. «Pendant la fermeture de la saison de pêche aux crevettes, les bateaux ne sont pas là, mais nous, nous pêchons du poisson et je peux vous dire qu'il y en a abondamment », assure-t-il. En effet, les petits pêcheurs de son village affirment capturer entre 10 et 30 kg de poissons à chaque sortie en mer



en l'absence des bateaux industriels, contre seulement 2 à 10 kg pendant la période d'ouverture des eaux aux bateaux.

La longue période de fermeture a permis aux stocks de se renouveler et aux diverses espèces de se reproduire et grandir. Les plus gros poissons sont plus faciles à vendre sur le marché, à un prix intéressant. Justin Rakotomanahirana fait un plaidoyer au nom des petits pêcheurs de son village sur les difficultés rencontrées en saison de pêche avec la présence de bateaux pêcheurs à la même zone de pêche.

Programme ODOF : Appui aux entrepreneurs dans la région Boeny

NAVALONA R. | MIDI MADAGASIKARA | 2 JUIN 2021

Le programme ODOF (One District One Factory), initié par le ministère chargé de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat, est mis en œuvre dans deux régions, à savoir Ihorombe et Boeny. Pour le cas de cette dernière, des entrepreneurs locaux opérant dans les secteurs de la pêche et de l'artisanat ont bénéficié des appuis techniques ainsi que des équipements matériels servant à améliorer leurs productions tant en quantité qu'en qualité. Il s'agit, entre autres, d'une PME se spécialisant dans le domaine de la transformation agro-alimentaire. Créant une vingtaine d'employés, elle produit en moyenne 3.800 tonnes de poissons fumés par



Parmi les matériels remis aux entrepreneurs de la région Boeny.

an. Elle a été dotée d'une machine de production de bloc de glace alimentaire. **Production de gilets.** En outre, une association dénommée « Ny Mihary no Mihantra » qui regroupe 1.500 pêcheurs traditionnels, vient d'être équipée d'un

fumoir d'une capacité de 30 kg par jour. Ce matériel est utilisé pour le séchage et le fumage des poissons. Cette association parvient à capturer environ 240 tonnes de poissons par an. Quant à la coopérative « Ny Mihantra », elle regroupe les femmes des pêcheurs qui comptent près de 1.600 membres. Elle œuvre notamment dans la production de gilets de sauvetage avec une capacité de 2.400 pièces par an. Cette coopérative a bénéficié d'une machine à coudre industrielle lui permettant d'améliorer sa production. Ces matériels industriels ont été remis par le président Andry Rajoelina, lors de sa visite dans la région Boeny.

Melaky: vers une relance de la pêche artisanale

MANOU | LES NOUVELLES | 2 JUIN 2021

La région Melaky s'engage dans le Partenariat public-privé (3P) pour relancer son développement socioéconomique. L'implantation d'une société privée spécialisée dans la pêche artisanale en mer prévoit la création d'une centaine d'emplois directs dans la région Melaky, a révélé le gouverneur Nerarivony Patrick Ratsitohara, en fin de semaine. D'après la convention de partenariat signée entre les deux

parties, les pêcheurs concernés par l'accord sont dotés de matériel de travail. Et, les infrastructures relatives aux activités seront installées avant la fin de l'année. Les opérateurs privés ayant décidé d'investir dans la filière ont annoncé leur volonté de contribuer à la préservation de l'écosystème dans leur zone d'actions après l'octroi du permis environnemental nécessaire pendant la période de validité du contrat.



Infrastructures routières – Le long pont de Mangoky prévu en 2023

NAVALONA R. | MIDI MADAGASIKARA | 2 JUIN 2021

La construction du pont de 880m reliant les régions Atsimo Andrefana et Menabe est prévue s'achever en 2023. Ce sera un pont-barrage qui facilitera l'irrigation de la rive droite du fleuve Mangoky.

Ce sera finalement un pont-barrage. Dans le projet initial de réalisation de la RN9, il a été prévu de construire un simple pont de 880m avec deux trottoirs chacun sur les côtés, pour enjamber le fleuve de Mangoky, à cheval entre Atsimo Andrefana et la région Menabe. À la place, un pont-barrage sera construit, au niveau du PK 199+700, avec des fondations profondes de 30m. Une prise d'eau sera installée sous le nouveau pont, dans le but d'irriguer la rive droite du fleuve Mangoky, dédiée à des projets pharaoniques d'agriculture. « Nous sommes actuellement dans la phase de réactualisation des études de ce pont-barrage. Le délai d'exécution de l'infrastructure est prévu pour 2023 » confirme la direction régionale des travaux publics Atsimo Andrefana. Le coût initial total de la construction du pont est de 64, 28 millions de dollars, cofinancé par la Badea, le FSD, l'OFID, le FKDEA et le gouvernement malgache. Le projet connaîtra alors un surplus de coût avec le barrage. Pour le moment, la traversée se fait encore par bac tiré par des cordes et dure entre une et quatre heures de temps. Il n'est pas possible de le traverser en période de pluie en raison des fortes crues.

Rocade. Le pont-barrage est prévu être finalisé avec les travaux de bitumage des deux lots, Analamisampy (PK 107+400) – Bevoay (PK 194+7300)



Constat de l'avancement des travaux de réhabilitation de la RN9 par l'équipe ministérielle.

et Bevoay-Manja (PK 274+844) sur la RN9. Le ministre de l'Aménagement du territoire et des travaux publics, Hajo Andrianainarivelo, est descendu constater l'avancement des travaux de réhabilitation. Les travaux sur le lot numéro 1, Analamisampy-Bevoay ont commencé depuis le mois de novembre 2020 et quelques 40km sont en terrassement. Les travaux de construction Bevoay-Manja ont également commencé depuis le mois de juillet de l'année dernière, avec un taux d'achèvement évalué à 15% et avancent tant bien que mal, malgré la pandémie. Les travaux de construction sur les deux lots sont assurés par des entreprises chinoises, CRCC et CRBC. Par ailleurs, la direction régionale des

travaux publics Atsimo Andrefana, informe que les travaux de bitumage entre Bevoay et Morombe (RNT55) sont en perspective, au même titre que celui reliant Manja à Dabaraha. Vers la fin de 2023, la construction d'une rocade est prévue démarrer. Ce sera une voie de contournement de Toliara qui servira à la fois de protection des digues du fleuve Fiherenana.

Ces travaux de revêtement de la RN9, de construction de pont, de rocade et de digue de protection du fleuve Fiherenana à Toliara, visent le désenclavement des vastes zones d'habitation dans les régions Atsimo Andrefana et Menabe, avec des impacts positifs majeurs sur le développement de l'agriculture et du tourisme.

Billets de banque: les anciennes coupures, échangeables jusqu'au 30 juin

ARH | LES NOUVELLES | 2 JUIN 2021

« Les anciens billets de banque de 10.000, 5.000, 2.000, 1.000, 500, 200 et 100 ariary émis par la Banky foiben'i Madagasikara (BFM) en 2003 et 2004 ne sont plus utilisables sur tout le territoire de la République de Madagascar depuis le 31 décembre 2019 », a annoncé la Banky foiben'i Madagasikara (BFM) depuis le mois de novembre 2019. Les usagers disposent désormais d'un mois pour procéder à l'échange de ces billets. « Les échanges des anciens billets de type 2003-2004 sont encore possibles jusqu'au 30 juin 2021 auprès des

bureaux de la Banky foiben'i Madagasikara uniquement », a rappelé en fin de semaine la BFM. « Les échanges des billets auprès de la BFM sont totalement gratuits et ne demandent aucune contrepartie financière ni frais de prestation, que ce soit à l'entrée du bâtiment et/ou lors de l'échange en question », a-t-elle précisé. La BFM invite toute personne désirant échanger ces billets à se rendre elle-même directement aux guichets de la banque où « La présentation d'une CIN valide est la seule condition d'échange demandée ».

Baisse du nombre de nouveaux établissements formels

RIANA R. | LES NOUVELLES | 3 JUIN 2021

La crise économique causée par l'épidémie de Covid-19 impacte le monde de l'entrepreneuriat. La création d'entreprise dans le pays a diminué durant les deux dernières années. L'Instat note une baisse de 12,7% des établissements nouvellement créés sur le territoire national durant le premier trimestre 2021, par rapport à l'année 2020 sur la même période.

5.972 nouvelles entreprises sont créées entre janvier et mars 2021, contre 6839 en 2020. La forte baisse du nombre d'Entreprises individuelles nouvellement créées en est la principale raison. Elles étaient 5.286 durant le premier trimestre de l'année 2021 alors qu'en 2020 sur la même période, il y en avait 6044, soit une baisse de 12,5%. Pour le cas d'Antananarivo, une hausse

de 21,4% est cependant constatée. Entre janvier et mars 2021, 3305 nouvelles entreprises formelles sont enregistrées dans la capitale, contre 2723 en 2020. Selon les estimations de l'EDBM, la création d'entreprise à Madagascar devrait atteindre le niveau de 2019 cette année.

Création d'entreprises : Digitalisation des procédures avec la plateforme Orinasa

ANTSA R. | MIDI MADAGASIKARA | 3 JUIN 2021

600 entreprises formelles ont été créées, cette année, auprès de l'EDBM (Economic development board of Madagascar). Ce chiffre représente le cumul de janvier à mai 2021, et indique que 27% des sociétés naissantes sont créées par des étrangers. En effet, la promotion de la création d'entreprises formelles est indispensable pour la relance de l'économie malgache. « Pour faciliter les procédures et alléger le temps de traitement des demandes, ainsi que des coûts relatifs à la création, à la modification et à la dissolution d'entreprises, la digitalisation est une étape incontournable, dans l'optique d'améliorer le climat des affaires et soutenir le secteur privé », c'est ce qu'a annoncé les représentants de l'EDBM,



Signature de convention de collaboration pour faciliter les procédures de création d'entreprise à travers la plateforme « Orinasa ».

de la Direction générale des affaires judiciaires, des études et des réformes au sein du ministère de la Justice, de la Direction générale des impôts, de la CNaPS (Caisse nationale de prévoyance sociale) et de l'Instat (Institut national de la statistique).

Digitalisation. Ces cinq entités ont

signé une convention de collaboration, dans le contexte de la digitalisation de la création d'entreprise via la nouvelle plateforme numérique « Orinasa », dédiée aux procédures de création d'entreprise. Les parties s'engagent à œuvrer sur la digitalisation de la procédure de création, modification et dissolution d'entreprises et de la mise en place d'un identifiant unique pour chaque entreprise. Ladite digitalisation s'étendra à l'échelle nationale suivant un calendrier de déploiement. À noter que la lourdeur des procédures administratives est le motif majoritairement cité par le secteur privé, comme cause de la prolifération de l'informel. Orinasa s'affiche comme solution au problème.

Procédures de dédouanement : l'accès aux biens de secours à faciliter

RIANA R. | LES NOUVELLES | 3 JUIN 2021

L'Organisation mondiale des douanes (OMD) apporte son appui à Madagascar pour lui permettre d'améliorer les procédures de dédouanement et régulariser les biens de secours en cas de catastrophes naturelles. L'objectif est de faciliter l'accès aux biens de secours en cas de besoin.

« La pandémie de coronavirus a un impact négatif sur les frontières et donc sur le commerce, les voyageurs et les transports. Les directeurs généraux des administrations douanières de nos 183 membres ont partagé leurs expériences, suggestions, les défis et les mesures pris durant cette période de crise. Nous avons contacté aussi le secteur privé, les groupes consultatifs du secteur privé et les associations professionnelles pour partager leurs expériences

et suggestions. Ce partage permet de faciliter la circulation des secours », a fait savoir le Secrétaire général de l'OMD, Kunio Mikuriya durant un atelier par visioconférence organisé du 25 mai au 1er juin, avec des parties prenantes malagasy. La rencontre a permis d'identifier les difficultés et les défis auxquels sont confrontées toutes les parties prenantes lors de l'importation d'envois de secours, analyser le cadre légal national, mettre en place un guide sur les procédures opérationnelles normalisées ; et présenter des recommandations basées sur les normes internationales pour le dédouanement et la régularisation de différentes catégories de biens en matière de secours en cas de catastrophes.

Environnement – Évacuation autorisée pour les bois ordinaires

ERIC RANJALAHY | L'EXPRESS DE MADAGASCAR | 3 JUIN 2021

Une décision a été prise au ministère de l'Environnement et du développement durable (MEDD) pour garantir une gestion durable des forêts. Il s'agit de l'autorisation de l'évacuation des bois ordinaires prise le 29 janvier par la ministre Vahinala Raharinirina, tenant compte de l'aval du gouvernement. Cette décision annule en fait la fameuse note du 29 janvier 2019 qui a interdit la coupe, l'exploitation et l'exportation des bois ordinaires sur le territoire national et qui a mis dans une situation difficile les opérateurs du milieu bois dont les membres du Groupement National des Exploitants Forestiers de Madagascar, les artisans, les entrepreneurs du secteur bois et les différentes VOI. Le Medd reconnaît que les exploitants victimes de cette suspension disposent d'un droit acquis de leurs stocks en raison de l'effectivité de leurs engagements. En libérant cette suspension, la locataire d'Antsahavola prouve que le ministère de tutelle n'est

pas anti-économique.

Mardi dernier dans l'après-midi, le directeur des aires protégées, des ressources naturelles renouvelables et des écosystèmes, Daprne, Rinah Razafindrabe, joue la carte blanche avec la presse en expliquant la stratégie d'évacuation des bois ordinaires dans 16 régions du pays. L'objectif du Medd est de permettre à tous les exploitants touchés par la note de suspension d'évacuer leurs stocks, à commencer par les 16 exploitants et VOI qui ont fait l'objet de vérification.

À la date du 1er juin, les exploitants des régions de Bongolava et Analanjirofo seront notifiés par les directions régionales respectives du Medd en vue du processus d'évacuation proprement dite. L'autorisation d'évacuation varie entre 3 et 6 mois selon l'étendue de la région, mais le Medd prévoit une autorisation ne dépassant pas l'année 2021. La balle est dans le camp des VOI (Analanjirofo), Heritomboina



Les marchands de bois ordinaires lancent un ouf de soulagement.

(Bongolava) et dame Rasoanirina (Bongolava) !

Les stocks des régions Atsimo Andrefana et Melaky en arakaraka seront en grande partie destinés à la réhabilitation du palais de Besakana du Rova.

Une importante précision toutefois est annoncée mardi dernier par le directeur Daprne Rinah Razafindrabe et le conseiller du ministre James Ramarosaona : « Il n'est pas encore question d'évacuation des bois de rose, d'ébène et de palissandre »..

Défis énergétiques: pousser l'accès à l'électricité, passer à l'énergie renouvelable

ARH | LES NOUVELLES | 3 JUIN 2021

« L'énergie pour tous » fait partie des grands axes du Programme général de l'Etat (PGE). Les objectifs : doubler la production énergétique en cinq ans et réduire le tarif de l'énergie. L'accès à l'énergie est considéré comme un socle de l'émergence.

Le taux d'accès à l'électricité tourne autour de 15% à Madagascar, dont 5% en milieu rural, où vit la majorité de la population malagasy. En outre, 50 % de l'électricité actuellement utilisée est encore issue de sources non renouvelables... au détriment de la nature. Et les énergies renouvelables solutionnent d'abord, puis activent aussi l'accès à l'électricité, en milieu rural isolé comme en milieu urbain.

Lors de sa tournée dans la région Boeny, le président Andry Rajoelina a fait ressortir les projets étatiques pour concrétiser cette vision d'énergie pour tous. A Belobaka, Mahajanga 2, il a inauguré la centrale solaire d'Andranotakatra. Il s'agit de la première phase du projet qui concerne l'implantation de 6.500 m2 de panneaux solaires produisant 1,25 MW devant bénéficier à plus de 1.900 personnes, rien que pour



la première phase du projet.

Cette centrale hybride produira 12 MW et assurera l'approvisionnement en électricité de la population de Mahajanga 1 et 2. Réalisé en collaboration avec Enelec, Lidera Green Power et la Jirama, ce projet vise à augmenter la production et à réduire le coût de l'électricité à Mahajanga.

Le président de la République a également offert des lampes Led Cobra à la commune pour embellir les rues

de Soalala, outre les lampes solaires « Hazavana ho anao » pour les ménages.

Branchement mora

Toujours durant ce périple dans le Nord-ouest, le Chef de l'Etat a confirmé la mise en œuvre du « Branchement mora », un concept permettant à un foyer à faible revenu d'avoir accès à l'électricité. Et comme l'a déjà fait savoir la Jirama, « Pour seulement 30.000 ariary, le foyer va bénéficier d'un accès à l'électricité à moindre coût ». Le projet pilote sera mené dans la capitale mais le président de la République a laissé entendre son déploiement dans les autres districts du pays.

L'électrification est un soutien positif à la sécurité, l'éducation, l'emploi ... Pousser l'accès à l'électricité, passer à l'énergie renouvelable, s'avèrent aujourd'hui comme solutions durables.

Non rapatriement de devises – Vingt-six entreprises dans le collimateur de la Justice

GARRY FABRICE RANAIVOSON | L'EXPRESS DE MADAGASCAR | 4 JUIN 2021

L'équivalent en devise de milliers de milliards ariary est en jeu. En tout, selon les informations recueillies auprès du Pôle anti-corruption (PAC) d'Antananarivo, vingt-six sociétés exportatrices d'or sont dans le collimateur de la Justice. Mercredi, deux gérants de deux sociétés d'exportation d'or ont été présentés au parquet du PAC. Tous deux sont, notamment, accusés de non rapatriement de devises.

L'un des deux accusés a été placé en détention préventive et l'autre sous contrôle judiciaire. Au total, six gérants

d'entreprises exportateurs d'or ont été traduits devant le Pôle anticorruption, jusqu'ici. À l'issue d'une réunion, hier, le PAC et le trésor public ont décidé de proposer une alternative aux opérateurs aurifères accusés de ne pas avoir rapatrié les devises, bénéfices de leurs activités d'exportation. « La proposition est de payer la totalité des devises non rapatriées, contre la cessation des poursuites judiciaires ». Le non rapatriement de devises est un délit sanctionné par des dispositions de la loi portant code de change.

OMNIS 45 ans : Vers la valorisation des potentialités énergétiques

ANTSA R. | MIDI MADAGASIKARA | 4 JUIN 2021

Des coûts élevés et un accès difficile. C'est ce qui marque l'énergie à Madagascar, bien que plusieurs projets soient déjà en cours pour accroître la production d'électricité à partir des énergies renouvelables. En effet, les dirigeants ont beaucoup parlé de l'énergie solaire et de l'hydroélectricité, qui sont très prometteurs. Dans le cadre de la célébration de son 45e anniversaire, l'OMNIS (Office des mines nationales et des industries stratégiques) a également évoqué, que la Grande-île dispose de potentialités en énergie nucléaire. « Comme nous l'avons toujours soutenu, Madagascar est riche en ressources naturelles ; il s'agit notamment des ressources minérales et stratégiques. Ces ressources restent jusqu'à aujourd'hui sous explorées et sous exploitées. Dans le cadre de la célébration de ses 45 ans,

l'OMNIS mettra en avant cette multitude de possibilités qui pourraient être déterminantes pour le développement du pays et pour l'atteinte de notre émergence économique, dans les plus brefs délais », ont indiqué les responsables auprès de l'organisme.

Tournant décisif. Pour l'OMNIS, la relance post-Covid sera décisive pour l'avenir du secteur des ressources stratégiques. A noter que cette entité a signé cette année, une convention de coopération pour des travaux de recherche permettant de compléter le dossier de Madagascar, dans sa demande d'acquisition du plateau continental dans le sud, ayant une superficie de 860.900Km2. Un grand pas en avant, qui permettra à la Grande-île de doubler - et même plus - son territoire incluant les zones marines. Par ailleurs, les grandes réalisations de

l'OMNIS sont nombreuses, depuis ses 45 années d'existence. Chargée des recherches et de la valorisation des ressources minérales et stratégiques, cette entité dispose d'un laboratoire depuis 1976 et a noué une multitude de partenariats, en mettant l'accent sur l'exploitation des éléments radioactifs et stratégiques, incluant l'uranium, l'ilménite, et des éléments de terres rares. Des travaux d'explorations ont également été menés sur le charbon, les platinoïdes et le quartz, qui, auparavant, étaient considérés comme des minéraux stratégiques. Aujourd'hui, l'OMNIS estime que les investisseurs internationaux peuvent être facilement attirés par nos ressources pétrolières. Cela nécessite pourtant des actions de promotion, une voie qui devrait accroître rapidement les investissements directs étrangers.

Pandémie de Covid-19 - « La recherche de financement extérieur devient difficile » dicit le ministre de l'Economie et des Finances

SOLANGE HERINIAINA | LA VÉRITÉ | 4 JUIN 2021

« Un vrai combat entre les pays ». C'est la description qu'a attribuée Richard Randriamandrato, ministre de l'Economie et des Finances (MEF) sur la recherche de financement extérieur durant cette deuxième vague de coronavirus. Il l'a répété à maintes reprises durant ses interventions, que ce soit pendant les conférences ou devant les Parlements.

Le Gouvernement privilégie les prêts à taux d'intérêt faible dit prêts concessionnels, afin de contenir l'augmentation de la dette publique alors que ces types de financement sont limités. Il faut mobiliser les recettes afin de répondre aux besoins accrus en matière de dépense. « On assiste actuellement à un nouveau paysage des finances publiques et de la finance internationale. L'économie mondiale est aujourd'hui une économie de la Covid-19. Notre défi le plus robuste consiste à mobiliser plus de recettes fiscales et défendre les potentialités de notre pays » avance Richard Randriamandrato. A noter que le taux de pression fiscale est de 10% cette année.

Des négociations en cours

Concernant le financement extérieur, quatre financements sont actuellement en cours de négociation selon le dernier rapport du ministère de tutelle. Le Gouvernement négocie avec la Banque mondiale l'activation des ressources des Composantes d'intervention d'urgence contingente - Mécanisme de riposte immédiate (CERC-MRI) à hauteur de 123 millions de dollars. Le fonds sera affecté dans le secteur de la santé, les mesures d'urgence sociales et le financement du secteur privé. Une partie a été mobilisée dans le projet Pôle intégré de croissance (PIC) récemment approuvé par



l'Assemblée nationale. Le ministre se rapproche également du fonds des Nations unies pour la consolidation de la paix afin d'accompagner les institutions de proximité de gestion de la réponse à la Covid-19 et de consolider et accélérer les acquis de la paix à Madagascar durant la crise. Le projet s'élève respectivement à 1,75 et 1,51 millions de dollars. Un financement de 0,82 million de dollars du Fonds international de développement agricole (FIDA) figure également dans la liste afin d'appuyer la commercialisation de produits agricoles (PACPA). Malgré tout cela et tous les financements déjà approuvés, « la dette de Madagascar reste maîtrisée », soutient le ministre.

Fin de confinement: le tourisme se prépare à la reprise

RIANA R. | LES NOUVELLES | 4 JUIN 2021

Enfin la lumière au bout de tunnel. Après la fin du confinement, le secteur du tourisme attend avec impatience la réouverture des frontières. Hâtes de reprendre leurs activités, à l'arrêt depuis près de 15 mois, 6000 opérateurs touristiques dans six régions (Analamanga, Nosy Be, Sainte-Marie, Anosy, Atsimo Andrefana et Diana) se préparent à la reprise. Ils ont suivi une formation sur les protocoles d'hygiène à respecter dans les lieux d'hébergement, les différents types de restaurants et autres établissements dont les activités sont en lien avec le secteur du tourisme. Pour le cas de la région Analamanga, la formation des formateurs, réalisée

au mois de mai, a vu la participation de 40 acteurs du tourisme. Par la suite, ils pourront former 2500 autres professionnels dans la région durant les mois de juin et juillet 2021.

Le ministère des Transports, du tourisme et de la météorologie (MTTM) affirme qu'il s'agit d'une « préparation au retour des touristes étrangers, même si le calendrier d'une éventuelle réouverture des frontières n'a pas été encore annoncé ».

Depuis le début de l'année, les opérateurs touristiques et l'administration ont préparé la relance du tourisme. A ce sujet, un comité mixte réunissant les représentants des professionnels du



secteur et plusieurs ministères à été mis en place. Toutefois, l'arrivée de la deuxième vague du coronavirus au mois mars a mis un frein aux activités prévues. Comme la propagation du Covid-19 connaît un net ralentissement depuis quelques semaines, le moment est venu de relancer le secteur.

Webcup : 221 participants pour l'événement de l'Océan Indien

ANTSA R. | MIDI MADAGASIKARA | 4 JUIN 2021

Créer un site en 24h non-stop. C'est le défi qu'ont relevé les 221 participants au Webcup Océan Indien, les 29 et 30 mai dernier. Madagascar a participé à la finale de ce concours, représenté par l'équipe HOST. « En tout, 73 équipes se sont affrontées à coup de lignes de code et de design pour cette manche de sélection régionale, avec l'objectif de remporter le grand prix sur son territoire, et ainsi représenter son île lors de la finale regroupant les meilleures équipes dans quelques mois. Cette nouvelle édition a de nouveau proposé un sujet

à la fois ambitieux, technique et contemporain », ont indiqué les promoteurs de l'événement. Au terme de ce marathon du web, une équipe de chaque île a été plébiscitée par un jury d'experts de chaque territoire constitué de 2 designers, 2 développeurs web, 1 directeur d'agence de communication et 1 chef de projet. Pour Madagascar l'équipe HOST, guidée par son capitaine Sandrina Ramaroson est celle qui accède à la finale, sur les 26 équipes malgaches qui ont participé au concours.

Télécommunications : La mauvaise gouvernance dénoncée par les opérateurs

R. EDMOND | MIDI MADAGASIKARA | 4 JUIN 2021

Les opérateurs de télécommunication et de technologie numérique dénoncent la mauvaise gouvernance dont font preuve les autorités, et qui risque de miner le secteur.

La guerre entre les opérateurs mobiles et le ministère de tutelle n'en finit toujours pas. Après leur riposte à l'intervention du ministre des Postes, des Télécommunications et du Développement Numérique lors de la Journée Mondiale des Télécommunications le 17 mai dernier, reprochant à ce responsable son « inertie », les dirigeants de Telma, Airtel et Orange reviennent à la charge.

Incapacité. Cette fois-ci, en réaction à la création de la commission d'enquête parlementaire annoncée en début de semaine. Dans un courrier au vitriol, dont nous avons pris connaissance, signé par les 3 grands opérateurs et adressé, notamment au ministère de tutelle et à l'Autorité de Régulation des Technologies de Communication (ARTEC), ils dénoncent « l'incapacité de ces autorités à donner et défendre les bons chiffres du secteur (couverture géographique par technologie, prix des services...), leur incapacité à corriger un député qui confond « chiffre d'affaires » et « résultats ». Et surtout, sont accusés d'être « la cause des retards de déploiement du réseau dans les zones rurales, d'être à l'origine des problèmes de qualité parfois constatés par les utilisateurs... ». Enfin, le régulateur et le ministère sont accusés « de ne pas respecter les droits des opérateurs en termes d'allocation de fréquences nécessaires à l'exploitation de leurs licences, mais aussi de favoritisme



Grâce aux investissements privés, Madagascar figure parmi les pays les plus équipés en infrastructures de télécommunications

envers le 4ème opérateur qui lui ne paie rien, n'a aucune obligation de déploiement technique mais se voit octroyer toutes les fréquences nécessaires...qu'il n'utilise même pas ».

Anomalies. Selon, en tout cas, ces opérateurs, les maux du secteur des télécommunications trouvent leurs racines dans la défaillance du mode de gouvernance depuis deux ans. Des anomalies sont notamment constatées : « Une première personne nommée, en 2019, ministre des télécommunications mais qui ne voulait pas de ce poste et l'avait accepté à défaut d'être ministre des finances...et qui a passé son année au chevet de la PAOMA pour essayer de la transformer en Banque postale. Ce même ministre qui avait nommé son oncle comme PCA de l'ARTEC...nomination annulée depuis par le Conseil d'État après requête du GOTICOM. Ce PCA, toujours membre du conseil d'administration à ce jour, qui avait suspendu le processus d'appel

d'offres pour la sélection d'un nouveau DG de l'ARTEC, et qui a fait nommer un directeur qui n'était pas candidat mais suffisamment docile pour lui obéir au doigt et à l'œil...mais qui se révèle incapable de prendre la moindre décision sans l'accord du ministre, paralysant le secteur. Puis un second ministre nommé en 2020, qui a passé son année comme un ministre bis de la santé à parcourir le pays pour distribuer des médicaments, oubliant sa mission première et ne comprenant pas que les télécommunications étaient devenues de plus en plus indispensables à la tenue de l'administration et l'économie du pays dans cette période de confinement...sans oublier la cohésion sociale ».

Qualité. Aujourd'hui, déplorent ces opérateurs, « Madagascar est l'un des pays qui a le plus tiré son épingle du jeu en Afrique grâce à la qualité de ses télécommunications car tous les call-centers ont vu leur carnet de commandes se gonfler et ont créé des milliers d'emplois supplémentaires ces derniers mois... Au lieu d'être félicités pour leurs investissements sans relâche pendant cette période difficile, les opérateurs sont accusés de tous les maux alors qu'ils sont freinés par les autorités de tutelle qui ne répondent ni au téléphone, ni à leurs multiples demandes de réunions de travail depuis des mois ! »

Entretiens routiers: plus de 230 entrepreneurs laissés pour compte

ARH | LES NOUVELLES | 3 JUIN 2021

Les entrepreneurs prestataires des travaux d'entretien routier travaillant sur le Fonds routier ont de nouveau interpellé les responsables devant la presse hier, à Antsahavola. Cela fait neuf mois que 230 entreprises réparties dans tout Madagascar, réclament leurs dus en vain. A titre de rappel, leurs arriérés se chiffrent à plus de 33 milliards d'ariary.

Dans la tourmente, ces entrepreneurs se sentent lésés alors que d'après eux ils ont accompli leurs obligations. Tous les travaux qui leur ont été confiés en 2020, sont achevés à temps faisant l'objet d'une réception après avoir été approuvés et validés par les autorités contractantes.

«Nous savons pourtant qu'un titre d'engagement financier de 94 milliards d'ariary a été validé pour le compte du Fonds routier. Et les responsables que nous avons déjà rencontrés affirment qu'il n'y a pas de blocage de procédure de paiement», a précisé Ziza, un de ces entrepreneurs qui s'interrogent sur la raison de ce retard.

Ces opérateurs déclarent avoir

rencontré les autorités de différents échelons comme le Fonds routier et le ministère en charge des Travaux publics, mais les démarches n'ont pour le moment abouti à aucun résultat concret. L'un des dirigeants du Fonds routier a déclaré hier que le blocage ne se situe plus à son niveau, sans avoir donné plus de précision.

En effet, la grande majorité de ces entrepreneurs d'entretien routier risquent tout simplement de déposer le bilan. «Nous ne sommes plus en mesure de rembourser nos prêts auprès des banques et des institutions de microfinance et nos salariés ne sont pas payés faute de trésorerie», ont-ils scandé. «Pire, certains entrepreneurs



sont maintenant poursuivis en Justice», a déploré Andry Rakotomandimby, un autre opérateur.

Ces entrepreneurs routiers lancent un appel au Premier ministre et au président de la République de venir à leur secours, face à la situation particulièrement critique qu'ils traversent.

Lantsoa Rakotomalala, ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat – « Quand on est leader, il faut faire une « offensive market »

L'EXPRESS DE MADAGASCAR | 4 JUIN 2021

Comment se porte la filière vanille actuellement, à Madagascar ?

La filière vanille à Madagascar, c'est une filière qui s'organise par campagne. Et donc, nos références, c'est toujours une campagne par rapport à une autre. Aujourd'hui, nous sommes à la fin de la campagne de vanille 2020-2021 qui normalement se termine le 31 mai 2021 mais pour des raisons de sauvegarde, et dans l'intérêt de la filière et des différents acteurs de cette filière, nous avons opté en Conseil du gouvernement du 26 mai, de reporter au 30 juin 2021 la date de fin de l'exportation de vanille pour cette campagne.

La raison est simple, c'est qu'il y a beaucoup de commandes aujourd'hui qui sont reçues. Tout cela est explicable par rapport au regain, au déconfinement que nous observons un peu partout comme en Europe et aux États-Unis qui sont des grands consommateurs. En effet, statistiquement, 80% des vanilles exportées partent vers ces deux blocs économiques.

Madagascar demeure le leader mondial de la vanille avec plus de 70% de part de marché. Bien évidemment il faut toujours observer les concurrents tels que l'Indonésie ou l'Ouganda qui se positionnent juste après Madagascar en termes de développement de la filière et d'exportation sur le marché. Si on considère donc l'ensemble de la filière, il faut considérer les quatre échelons de la chaîne de valeur de la filière vanille, à savoir les planteurs, les acheteurs-préparateurs-collecteurs, les exportateurs, et à la fin de la chaîne, les importateurs ou ceux qu'on appelle les clients. Et nous, au niveau du Gouvernement, on se focalise aujourd'hui à tirer profit de la vanille, sur l'ensemble de cette chaîne de valeur. Ce, à commencer par les planteurs. Depuis cette campagne 2020-2021, nous avons mis en place la notion de traçabilité. Combien un planteur possède comme quantité de vanille entre ses mains et comment il peut améliorer sa productivité ? Le ministère de l'Agriculture, en charge de tout ce qui est appui aux planteurs, a fait un effort exceptionnel pour pouvoir ainsi accompagner ces planteurs. On a mis la carte numérique aux planteurs depuis l'année dernière pour pouvoir assurer une traçabilité et une quantité. Comment peut-on savoir si on a un revenu décent par rapport à une activité qu'on fait ? C'est par rapport au gain qu'on a pour une année particulière.

L'État intervient ces dernières années dans la fixation des prix. Est-ce une pratique courante pour un marché qui est supposé être libéral ?

L'État n'intervient pas sur le prix. On a vraiment comme un focus sur le prix. Il faut revenir sur l'historique de pourquoi on est arrivé, non pas à une intervention, mais à cette prise de responsabilité de l'État. En 2019, il y avait un crash presque annoncé par rapport à la filière vanille. C'est-à-dire que tous les signaux nous ont permis de constater que le prix de la vanille allait vers une chute brutale. Et cela était de concert avec tous les acteurs de la vanille, notamment les exportateurs qui connaissent bien la filière. L'État est régulateur mais ceux qui connaissent le mieux leur domaine d'activité, ce sont les acteurs en soi. Et donc, quand on a fait toute une réunion/rencontre vers la fin de l'année 2019 avec les exportateurs, notamment les groupements, nous avons pu constater qu'il y avait comme un frémissement du marché.



Mais le frémissement du marché, c'est de dire, Ok, baisse jusqu'à 150 dollars le prix. Ce que l'État et les acteurs ne souhaitaient pas par rapport à la qualité. Parce que la qualité de la vanille au cours de ces trois dernières campagnes, ne cesse d'augmenter. Avec la vanille de Madagascar, on peut développer plus de 300 molécules. Donc voyez un peu la force de cet arôme par rapport à différents secteurs d'activité. Et c'est là que nous avons donc pu intervenir ensemble. Je dis encore ensemble parce que quand l'État prend ses responsabilités, on dit qu'il est interventionniste. Quand on ne prend pas les responsabilités, on dit qu'on est laxiste. Et là, on a une filière stratégique. On a le devoir d'agir, de se conforter et de se concerter avec tous les acteurs de la filière. D'où donc la notion de fixation de prix depuis janvier 2020 pour la campagne de 2019-2020 en ayant fixé à 350 dollars FOB, le prix à l'export. On a pu exporter 1780 tonnes pour cette campagne 2019-2020 et aujourd'hui, on n'a même pas terminé la campagne 2020-2021 qu'on est déjà à 2050 tonnes. Donc, la performance globale pour nous au niveau du ministère du commerce, c'est le volume exporté. Il n'y a pas meilleur indicateur que ça en fait.

Toujours par rapport à cette fixation des prix. La majorité des acteurs louent la décision concernant le prix au producteur. Le souci, selon eux, c'est au niveau du prix à l'exportation sachant que les exportateurs ne peuvent s'approvisionner sur le marché sans que les clients ne veuillent pré-financer. Qu'en pensez-vous ?

C'est quoi une position de leader sur un marché ? C'est qui qui a le pouvoir ? L'acheteur ou le leader ? Eh bien, c'est le leader. Pourquoi on est leader ? C'est parce que c'est un produit recherché. On va dire que c'est le seul produit pour lequel on est leader mondial. Et moi, je suis très fière de pouvoir défendre ce produit sur le marché international. C'est un point de vue, je pense, que tout le monde partage. Et donc à ce moment là, pourquoi la filière est-elle tout le temps dans une expectative dans le fait de dire, ok, que va dire le client. Non, nous, on n'est pas d'accord avec cette façon de voir les choses. Quand on est leader, il faut faire une « offensive market » comme on dit. Il faut aller de l'avant. C'est à vous de vous mettre sur le marché mais non pas attendre que le client donne un préfinancement, que le client donne une petite avance, que le client fixe le prix. Non, ce n'est pas à eux d'influencer.



N'est-il quand même pas assez risqué pour nous de fixer un prix à l'export qui soit largement supérieur à ceux de nos concurrents ? Sachant que dans la filière, il est question de millions de dollars en jeu, pour chaque exportateur.

Pourquoi on est arrivé à une performance de 2050 tonnes aujourd'hui, d'après vous ? Qu'est-ce qui explique cela ? Soyons raisonnables et objectifs. Moi, je n'ai que les chiffres pour prouver cette performance. On est le ministère du commerce donc on surveille les exportations, comme dans toutes autres filières. Dans la filière vanille, heureusement, on a une traçabilité des exportations. C'est pour vous dire que si on ne se réfère qu'aux chiffres, je ne peux pas dire que les

clients refusent parce que l'État ou parce que Madagascar, car il faut éviter de dire l'État, c'est Madagascar le pays exportateur, qui met des règles par rapport à ce marché. Et aussi, il ne faut pas oublier qu'aujourd'hui, on exporte 98% de nos vanilles mais l'industrialisation commence à gagner de la place. C'est-à-dire qu'on va transformer localement en extraits de vanille. Donc cela va également augmenter les besoins locaux. C'est en effet un aspect qu'on oublie tout le temps de mentionner. Parce qu'effectivement, toutes ces décennies, on était exportateurs de gousses de vanille comme la Côte d'Ivoire est exportatrice de graines de cacao mais c'est la Suisse qui est producteur de chocolat.

Conseil National de la Vanille – Clé de voûte de la régulation de la filière ?

L'EXPRESS DE MADAGASCAR | 4 JUIN 2021

Se définissant comme étant une plateforme de concertation, le Conseil National de la Vanille (CNV) a pour mission « d'établir le calendrier d'ouverture de la campagne de collecte et d'exportation, de garantir le processus de délivrance des agréments d'autorisation d'exportation ou encore de s'occuper du marketing positif de l'or vert malgache sur le plan international ». Le CNV, constitué de 11 représentants des ministères, d'un représentant de la Banque centrale, de 4 représentants des planteurs, de 4 acheteurs-préparateurs, et de 4 exportateurs, vise également à améliorer la situation de la filière ainsi que la professionnalisation des métiers. Courir après deux lièvres. C'est ce qui caractériserait donc le mieux ce à quoi s'attèle ce conseil actuellement. En pleine restructuration impliquant



de grands changements ainsi que plus de missions, ce comité devrait impérativement proposer au gouvernement les prix à appliquer pour la campagne en cours. Et ce, dans les plus brefs délais. Une étape cruciale qui devrait permettre au gouvernement de publier, de façon officielle, la circulaire fixant les prix minima de référence pour la campagne de cette année. Et l'urgence serait de mise compte tenu du fait que la campagne a déjà débuté

pour certaines régions productrices de la vanille comme la Diana et la Sofia. Si la fixation des prix minima de référence est une chose, mettre en place une structure des prix de la vanille qui soit conforme aux normes en est une autre. Une tâche qui revient également au CNV. Une structuration des prix qui va de la vanille verte à la vanille préparée et stabilisée ou encore celle destinée à l'exportation.

La restructuration proprement dite du CNV quant à elle consisterait à faire en sorte que ses branchements régionaux (CRV) puissent s'ouvrir à d'autres entités telles que les députés, les sénateurs et les gouverneurs. Avec de bonnes prévisions de production cette année et les défis qui attendent d'être relevés, ce conseil national de la vanille ne risque pas de chômer.

Région Boeny : vers une revalorisation de l'artisanat

RIANA R. | LES NOUVELLES | 4 JUIN 2021

Le Centre régional de l'artisanat (Ceram) Boeny fait peau neuve, après d'importants travaux de rénovation entrepris par le ministère de l'Industrie, du commerce et de l'artisanat (Mica). Il est temps de «revaloriser les métiers d'artisan et promouvoir les filières», a indiqué le département dans son communiqué.

Un second bâtiment pour le Ceram Boeny a également été construit afin d'abriter des événements destinés à promouvoir l'artisanat, entre autres les séances de formation, les rencontres administratives, la mise en place d'un espace clients et un central d'achats de matières premières ou encore des produits artisanaux.

L'artisanat dans la région Boeny est très varié. On y produit de la vannerie, les bouteilles en sable, les décorations faites en corne ou encore l'artisanat du bois. Pour augmenter les offres et donner plus de visibilité aux produits artisanaux,



un point de vente et une vitrine de l'artisanat devraient être disponibles prochainement au Ceram Boeny.

Analamanga: renvoi massif à la Jirama

MANOU | LES NOUVELLES | 4 JUIN 2021

Hier, la Jirama d'Antananarivo a renvoyé une trentaine de releveurs ayant travaillé au sein de la compagnie depuis deux ans. Ces derniers et leurs familles ont contesté cette résiliation de contrat en dénonçant une décision arbitraire. Ils ont évoqué que ces agents ont été

recrutés par voie de concours avant de suivre des programmes de formation au sein de la Jirama qui leur a promis la titularisation après une période de six mois prolongée d'un autre semestre. Des sources concordantes ont révélé, par ailleurs, une modification du

contrat à durée indéterminé signé par ces employés en contrat à durée déterminée après une année de prestations agréementée de satisfecit des responsables, pour des raisons non élucidées.

Max Fontaine, représentant de Madagascar sur le climat et la jeunesse : “On ne va pas tout le temps suivre les ordres”

TIANA RAMANOELINA | LES NOUVELLES | 4 JUIN 2021

Après la reforestation, Max Fontaine élargit son engagement contre le changement climatique. L'entrepreneur vient d'être sélectionné pour représenter Madagascar au Youth4Climate. Objectif de ce mini-sommet : préparer, du point de vue de la jeunesse mondiale, la Cop 26, le plus grand sommet mondial sur le climat. Il y a deux mois, celui qui a déjà fondé Bôndy, une entreprise de reboisement, a aussi été classé parmi le Top 100 du “Young African Conservation Leader”. En exclusivité pour Les Nouvelles, le jeune entrepreneur de 25 ans livre ses ambitions pour le climat et pour Madagascar. Interview.

En quoi consiste l'événement Youth4Climate et pourquoi y participer ?

A travers le Youth4Climate, on va essayer de peser sur le gouvernement de Madagascar, comme sur tous les gouvernements du monde, pour qu'ils sachent qu'il y a des jeunes qui sont conscients, et qu'on possède du pouvoir. On ne va pas tout le temps suivre les ordres et les directives. On est prêt à participer aux décisions! Concrètement, le Youth4Climate précède et prépare la COP26. Le Youth4Climate va se dérouler du 28 au 30 septembre prochain à Milan, et est organisé par l'ONU, la Banque Mondiale et le gouvernement italien. L'objectif, c'est de recueillir les besoins de la jeunesse dans le monde. Pour ma part, je ferai bientôt des consultations pour recueillir le maximum d'avis des jeunes de Madagascar. Ce samedi, il y aura un live avec WWF Madagascar où tout le monde pourra poser des questions. Et j'ai récemment créé une page facebook pour qu'on puisse me contacter, pour partager les idées ou les problèmes par rapport à l'entrepreneuriat social ou le climat.

Comment est venue l'idée de postuler pour représenter son pays à un sommet international ?

Je me suis dit qu'il est venu le temps où je ne voulais pas juste représenter mon entreprise. Mais toute la jeunesse malagasy ! Ces derniers temps, on a remarqué que beaucoup de gens ont adhéré à nos actions. Rien que sur la dernière saison de pluie, on a pu sensibiliser plus de 1 850 bénévoles à nos actions sur terrain. C'est là que je me suis dit que notre action inspire les jeunes malagasy et que je pouvais porter leur voix encore plus loin. Dans le monde, on a été 8 700 à postuler pour seulement 350 sélectionnés. J'espère pouvoir représenter dignement le pays!

Quel genre de message aimeriez-vous véhiculer lors de ce sommet ?

“Il faut prendre en compte les avis de la jeunesse dans les grandes directives et les stratégies du pays”. Parfois, on prend des grandes décisions sans consulter la jeunesse. On contracte des



contrats, on conclut des prêts avec les bailleurs internationaux, on tranche des débats sur l'environnement ou d'autres orientations économiques, et tout ça, sans prendre l'avis des jeunes en compte ! Alors que c'est notre génération qui va rembourser les emprunts... C'est notre génération qui va vivre dans l'environnement qu'on est en train de détruire. En tant que jeune, j'aimerais vraiment qu'on nous écoute et que notre avis compte.

Quel impact ce sommet aura-t-il sur les actions que vous menez déjà pour le reboisement à Madagascar ?

Cela peut nous apporter plus de visibilité, plus de relations. Ce sera aussi une opportunité de voir comment se débrouillent les autres à l'étranger. Ce sera un moment d'échange et de partage d'expériences.

Pourquoi avoir décidé d'entreprendre dans le domaine de l'environnement ?

Quand on voyage sur les routes nationales et qu'on voit que tout est en train de se détruire, cela fait mal au cœur. Le reboisement pour moi, c'est une solution sociale, c'est également une solution de développement. Il y a beaucoup de bienfaits : fertiliser les sols, réguler le cycle de l'eau... et indirectement améliorer les revenus des populations rurales comme les agriculteurs. En général, si cela n'avait

pas eu d'impact sur l'homme, je ne pense pas que je me serais impliqué là-dedans.

C'était quoi les obstacles rencontrés quand on veut entreprendre, surtout dans l'environnement ?

Tout ce qui est axé sur le foncier. On a eu énormément de problèmes. On a dû trouver des solutions par nous-même. Notre méthode, c'est qu'on ne collabore qu'avec les paysans. On reboise tous nos arbres sur leurs terrains, donc on n'a pas besoin de demander des surfaces domaniales ou autres. En tant qu'entrepreneur, les premières démarches sont aussi difficiles : la première année d'exercice, on doit faire toutes les démarches et les déclarations qui s'imposent et payer également les impôts et taxes. Or, c'est quand même assez difficile d'avoir une activité viable dès la première année et à la fin de l'année on doit quand même payer les impôts et taxes. Malgré tout, on a réussi à faire quelque chose mais ce n'est pas forcément le cas pour les autres entrepreneurs qui n'ont pas forcément eu des formations en gestion d'entreprise, même s'ils ont eu des bonnes idées. A Madagascar, il n'y a pas un cadre qui nous incite à entreprendre alors que dans les autres pays quand on est entrepreneur, on ne paie pas d'impôt ni de taxe pendant la première année et on peut aussi percevoir des allocations.